

## CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2019/A03M163Q/1

2-Nom et adresse de l'opérateur :

**MONSIEUR LAURENT THIERRY**  
**LE PAYSAN DU MARAIS**  
600 route de Couardet  
74210 - DOUSSARD

Activité principale : Producteur

3-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

**ALPES**  
**CONTRÔLES**  
Certification

**Bureau Alpes Contrôles**  
3 Bis Impasse des Prairies  
ANNECY LE VIEUX  
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro  
**FR-BIO-15**

4- Catégories de produits/activité, surface :

**Végétaux et produits végétaux :**

Maraîchage plein champ (courges, potiron, courgette, laitue, saladine, céleri, mâche, maïs, épinard, choux, choux rave, radis, radis d'hiver, poireau, pastèques, pomme de terre, oignon, haricots, betterave, fenouil, navet, rutabaga, carotte, panais, fève, mesclun asiatique, plantain lancéolé, chenopode, houblon, pissenlit, moutardes, trèfle, roquette, épartre, féverole, lupin bleu, phacélie)

Maraîchage sous abri (tomate, concombre, aubergine, blettes, poivron, melon, patate douce, physalis, mesclun, persil, basilic, ciboule, coriandre)

Autres fruits (framboisiers non productifs, groseilliers non productifs, cassis, 17 pêchers de vigne non productifs, 11 pruniers non productifs, 1 cerisier non productif, 2 pommiers non productifs, 2 poiriers non productifs, 4 vignes non productives, 2 figuiers non productifs)

Fraises

Divers PPAM (ortie, menthe, romarin, Thym serpolet, Achillée Millefeuille, Reine des prés)

Champignons (Pleurottes, Shiitakés)

Prairie temporaire

**Produits Transformés :**

Ketchup Vert

Confiture de tomates vertes

Apéro Courgettes du Paysan du Marais

Pickles de concombre

5- Définis comme :

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

6-Période de validité

Du 28/08/2019 Au 30/09/2020

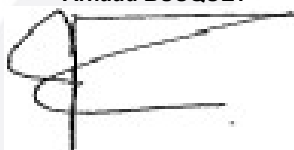
7-Date du contrôle

Le 20/08/2019

8-Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement CE N°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05/01/2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.

ANNECY, Le 02/03/2020

**Directeur Général**  
**Arnaud BUSQUET**



Accréditation n° 5-0539

Liste des sites et portées disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)